

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mars 2007 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice 14, qui ont pris part à la délibération 11

Sous la présidence de Monsieur Alain MOULHADE, Maire

Présents : MM EYNARD, CHASTEL, SOULIGOUX, PIROUX

MM LHOMENEDE, PHILIS, MISSONNIER,

Mmes BAYLOT, LAMAT, VARENNE

Absents excusés: Mme CLAUZIER,

MM GIRARD, RAYMOND

Secrétaire de Séance : Christelle BAYLOT

COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2005

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs de l'année écoulée avec le détail .

Le compte de gestion document édité par le trésorier au vu des écritures comptables correspond au compte administratif de la commune.

Compte Administratif Commune

Section Fonctionnement

Dépenses 404 894.95

Recettes 679 339.47

Excédent 274 444.52

Section Investissement

Dépenses 1 426 444.19

Recettes 1 375 581.85

Déficit 50 862.34

Compte Administratif lotissement le Coteau

Section Fonctionnement

Dépenses 72 353.28

Recettes 0

Déficit 72 353.28

Compte Administratif Assainissement

Section Fonctionnement

Dépenses 26 854.06

Recettes 32 259.81

Excédent 5 405.75

Section investissement

Dépenses 6 575.42

Recettes 11 563.15

Excédent 4 987.73

Adopté à l'unanimité

BUDGET 2006

Mr le Maire présente l'étude financière transmise par Mr le Trésorier. Celle ci indique que la situation de la Commune est saine et équilibrée. Elle dispose de 237 000.00 euros d'auto financement, 347 672.00 euros correspondent à l'encours de la dette soit 345€/ habitant, (la moyenne départementale se situe à 900€).Le fonds de roulement 223 582 € permet le fonctionnement sur 150 jours.

Monsieur le Maire précise qu'il a été crée un budget assainissement .

Concernant les grandes lignes :

- 1 les 150 000 euros de la vente d'étape 43 ont été réintégrés
- 2 l'arrivée à terme d'un emprunt permet de générer une baisse des dépenses de 36 000 euros
- 3 les travaux s'élèvent à 296 000 euros pour l'assainissement et 243 000 euros pour la voirie. Ces travaux peuvent être financés en ayant recours à un emprunt de 120 000 € dont l'annuité est voisine de 10 000 €.

Les différents travaux prévus sont :

La toiture de l'église, le quartier de Marand, le toit de la garderie, les fenêtres de la salle polyvalente, l'aménagement du kiosque, des grilles d'exposition, un photocopieur, un ordinateur pour la médiathèque...

Les travaux de voirie du centre ancien , l'aire de jeux , les poteaux incendie de la zone artisanale .

Au niveau de l'assainissement les dépenses concernent la restructuration du centre ancien et le silo à boues.

Concernant les impôts, la base passe de 239 211.00 euros à 242 450.00 euros. Monsieur le Maire propose de passer au vote concernant l'évolution des taux actuels.

Pour le maintien 9 pour et 2 abstentions.

Budget Commune

Section Fonctionnement

Dépenses &

Recettes 679 657.00

Section Investissement

Dépenses &

Recettes 872 369.00

Budget Lotissement Le Coteau

Section Fonctionnement

Dépenses &

Recettes 217 834.00

Section Investissement

Dépenses &

Recettes 97 834 .00

Budget Assainissement

Section Fonctionnement

Dépenses &

Recettes 31 810.00

Section Investissement

Dépenses &

Recettes 347 636.00

Adoptés à l'unanimité

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur SOULIGOUX qui énumère les propositions de subventions formulées par la Commission des finances.

Les chasseurs	100 euros
Le foot EVB	800 euros
Familles rurales	150 euros
Les Joyeux Lurons	100 euros
Le Judo	150 euros
Le Musée Jardin de la Vigne	300 euros
La Pétanque	150 euros + 250 euros(remb chauff)
Le Club St Anne	200 euros
Le Jumelage	300 euros
GMD	150 euros
Temps danse	200 euros

Adopté à l'unanimité.

AVIS ENQUETE PUBLIQUE / SAS PHILIS

Monsieur PHILIS quitte la salle et ne prend pas part à la délibération.

Les permanences du Commissaire Enquêteur ont eu lieu, il devrait rendre ses conclusions.

La demande d'extension des établissements PHILIS porte sur un lieu de stockage et une extension des séchoirs.

Adopté à l'unanimité.

DETERMINATION RATIO/AVANCEMENT GRADE-PERSONNEL

Ce ratio portant sur peu d'agent dans une petite unité, Monsieur le Maire propose de porter ce taux à 100 % pour permettre un avancement normal.

Adopté à l'unanimité.

AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le Maire aborde différents sujets :

Il est prévu l'achat d'un perforateur pour 222.46 euros, une meuleuse pour 300 euros et une machine à calculer.

Le président de la Communauté de Communes et le Comité de Vigilance souhaitent un soutien pour le maintien du service public hospitalier et l'installation d'un scanner. A l'unanimité une délibération sera prise.

L'école a réalisé une enquête pour connaître l'avis des parents concernant la suppression de l'école le samedi, remplacée par un mercredi matin sur 2.

Sur 76 familles, 69 ont répondu, 54 pour, 15 contre.

Le personnel communal est quant à lui d'accord. Le conseil se prononce favorablement et saisira Mr le Président du Conseil Général pour l'organisation du ramassage scolaire.

Une étape du grand raid TRANSMASSIF traversera notre commune le 09 avril.

L'association familles Rurales organise une soirée théâtre le 06 avril et le 29 avril un marché printanier. Du matériel sera mis à disposition par les services techniques.

Une demande d'installation d'un camion de vente de pizza est sollicitée sur la place à partir du mois de mai. Accord à l'unanimité sous réserve d'un parfait nettoyage des abords.

Mr EYNARD fait le point des travaux de l'église.

Mr PIROUX a rencontré la CCB pour l'installation du parcours de santé entre le pont de Lamothe et le Pont de Vieille Brioude.

Mr LHOMENEDE précise qu'il est d'accord pour être le correspondant des associations d'anciens combattants.

Mr SOULIGOUX donne les dates des prochaines manifestations.

Mr MISSONNIER pose la question de la fin de l'aménagement du sentier des deux ponts à son débouché nord.

Mr CHASTEL indique que le terrain dit « des chevaux » a été aménagé

Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 30.